

# RAPPORT ANNUEL 2006

ajefo

Association des juristes  
d'expression française  
de l'Ontario

## L'AJEFO, une voix importante

J'ai le grand plaisir de vous faire rapport à la fin de mon premier mandat en tant que Présidente de l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario.

Cette année, j'ai tiré beaucoup de satisfaction de voir à quel point l'opinion de l'AJEFO compte. Si l'AJEFO s'est taillée une place unique en Ontario et au Canada, c'est grâce à vous, membres de l'AJEFO, notre fantastique équipe à Ottawa sous la direction de Sonia Ouellet, ainsi qu'au travail rigoureux des membres du Conseil d'administration.

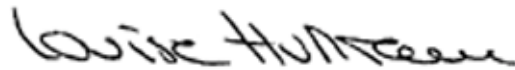
Je vous remercie de tous vos courriels et appels téléphoniques dans lesquels vous nous avez fait part de questions qui pourraient intéresser l'AJEFO. Vos commentaires nous ont servis pour déposer des rapports auprès de trois groupes de travail, soit le rapport sur les programmes et des services en français à l'Université d'Ottawa, le rapport sur la réforme du système de justice civile en Ontario et le rapport sur la réforme électorale en Ontario.

Au cours de ma première année à titre de présidente de l'AJEFO, j'ai fait des représentations devant des comités tels que le Comité permanent des finances et des affaires économiques de l'Assemblée législative de l'Ontario, le comité de la création du poste de Commissaire aux services en français en Ontario et le Comité qui étudie la question de la transcription phonétique des tribunaux de l'Ontario. De plus, l'AJEFO a pris position sur la suppression du programme de contestation judiciaire, dossier que nous continuons à suivre. L'AJEFO a également appuyé de façon active des candidats à l'élection des conseillers et conseillères du Barreau du Haut-Canada.

Parallèlement, en tant que présidente, j'ai participé à plusieurs événements en plus d'avoir été déléguée à titre de représentante du domaine de la justice de l'Ontario dans l'élaboration d'un plan stratégique à la suite de l'adoption par le Québec en novembre 2006 d'une politique en matière de francophonie canadienne.

J'aimerais remercier le Comité de direction, composé de Sean McGee, Christine Morris et Sonia Ouellet et, par invitation, Daniel Boivin, pour leurs conseils et leur dévouement à l'AJEFO.

Je vous suis reconnaissante de la confiance que vous m'accordez en me conférant un deuxième mandat à la présidence de l'AJEFO. Je m'engage à assurer que la voix de l'AJEFO reste forte et importante en plus d'occuper un rôle des plus influents sur la scène ontarienne et canadienne.



Louise Hurteau  
Présidente



## Consolider nos acquis et bâtir collectivement

Cette année, les membres du personnel de l'AJEFO ont poursuivi la réalisation des projets qui avaient été entamés l'an dernier, notamment le projet Carrières en justice, le Plan de communication, l'Institut de développement professionnel en langue française, la planification stratégique quinquennal du Ministère du Procureur général de l'Ontario et l'organisation du 28<sup>e</sup> Congrès annuel. De plus, nous avons canalisé nos efforts afin d'accroître le nombre de membres et de partenaires communautaires. Aujourd'hui, grâce à ces efforts, l'AJEFO compte plus de 660 membres, dont plusieurs nouveaux partenaires communautaires.

Les services d'appui au grand public et la formation des membres demeurent des priorités pour le personnel. Nous cherchons toujours à introduire de la nouveauté dans nos projets afin de répondre aux demandes et d'accroître les services d'appui que nous offrons à nos divers publics cibles.

Se sont rajoutés à mes fonctions de direction générale de l'AJEFO des tâches reliées à mon nouveau rôle de membre du Conseil d'administration de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO). Je siège sur le Conseil d'administration de l'AFO à titre de représentante du secteur de la justice et sur l'exécutif de ce conseil à titre de secrétaire. Tout au long de l'année, j'ai participé activement à l'élaboration de la planification stratégique de l'AFO. Ce partenariat permet à l'AJEFO de se faire connaître auprès des représentants sectoriels et régionaux élus par les organismes communautaires de la francophonie ontarienne. Nous travaillons collectivement dans le but de développer des stratégies communes et bénéfiques pour l'ensemble de la francophonie ontarienne. Le rôle de l'AJEFO à cette table de concertation est de mettre en valeur l'expertise, la vision et les contributions que le secteur de la justice peut ajouter aux efforts collectifs de la francophonie.

Je remercie les membres du Conseil d'administration de leur appui indéfectible, de leur confiance et du temps précieux qu'ils mettent pour assurer le bon fonctionnement de l'association. Je tiens à remercier de façon particulière la présidente, Louise Hurteau, pour son dévouement, son leadership et son enthousiasme envers les dossiers au cœur de la mission de l'AJEFO.

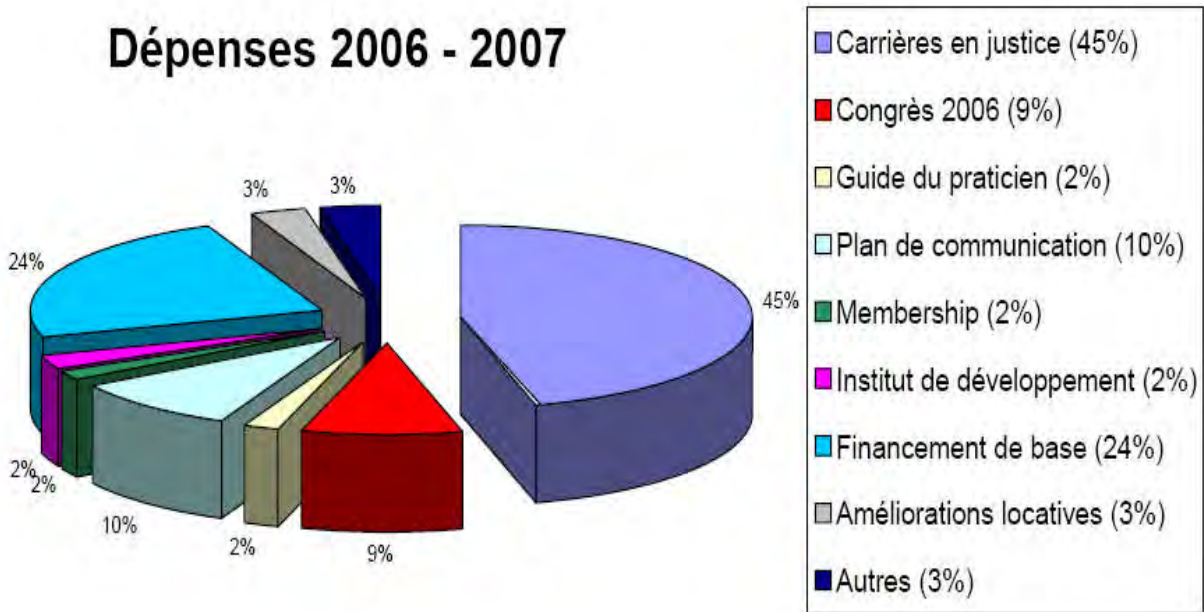
Je souhaite transmettre mes sincères remerciements au personnel de l'AJEFO. Je suis fière de collaborer avec chacune d'entre elles : nous formons une équipe solide, capable de relever les défis pour innover et renouveler les projets et services afin de répondre aux besoins changeant de la communauté et des membres que nous desservons. Je suis reconnaissante de leur travail, leur dévouement et leur complicité.

Sonia Ouellet  
Avocate

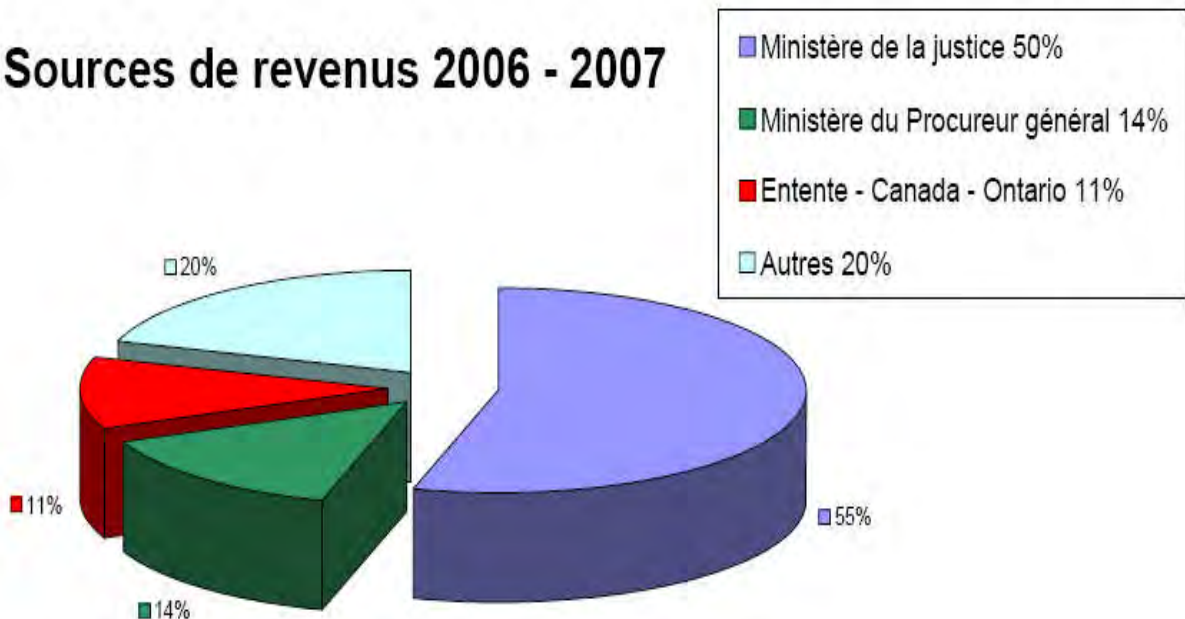


# RAPPORT FINANCIER

## Dépenses 2006 - 2007



## Sources de revenus 2006 - 2007



# 27<sup>e</sup> CONGRÈS ANNUEL

## Hors des sentiers battus



**Du 22 au 25 juin 2006**

L'AJEFO, en collaboration avec le Barreau du Haut-Canada et la Section de common law en français de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, a offert une programmation de formation permanente en français qui regroupait plus de 35 éminents juristes canadiens qui sont venus présenter les plus récents développements dans des domaines de droit d'intérêt pour tous.

Lors de ce congrès, nous avons été heureux d'accueillir parmi nous nos participants d'honneur notamment l'honorable Madeleine Meilleur, ministre des Services sociaux et communautaires, l'honorable Roy McMurtry, juge en chef de la Cour d'appel de l'Ontario, ainsi que l'honorable Paul Rouleau, juge de la Cour d'appel de l'Ontario. En reconnaissance de leurs maintes contributions au secteur de la justice en français, M<sup>e</sup> Josée Forest-Niesing et M<sup>e</sup> Lionel Levert ont été les récipiendaires de l'Ordre du mérite de l'AJEFO.



Louise Hurteau, Lionel Levert et François Blais



Josée Forest-Niesing

# 27<sup>e</sup> CONGRÈS ANNUEL

L'AJEFO a innové lors de son congrès et a présenté un panel des droits linguistiques avec une composante multimédia. Grâce à l'animatrice Gisèle Quenneville de TFO, nous avons passé en revue les moments clés de la francophonie en 2005-2006 et rendu hommage à l'honorable Juge en chef Roy McMurtry.



Pascale Giguère, Roger Lepage, l'hon. Paul Rouleau, Gisèle Quenneville, l'hon. Roy McMurtry, Marcel Castonguay, Marc Tremblay et Daniel Boivin



Denis Boivin, Yves LeBouthillier et Gilles Levasseur

Les membres du corps professoral de l'Université d'Ottawa ont présenté leurs récentes publications lors du lancement de livres.

# 28<sup>e</sup> CONGRÈS ANNUEL

## Les arts, la culture et la ville

Du 21 juin au 23 juin 2007

Sous la présidence de M<sup>e</sup> Marc Labrosse et en collaboration avec le Barreau du Haut-Canada et la Section de common law en français de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa et ses nouveaux partenaires, soit le County of Carleton Law Association, l'Association française des municipalités de l'Ontario et Théâtre Action, l'AJEFO tiendra son 28<sup>e</sup> Congrès annuel du 21 au 23 juin 2007 au Hampton Inn à Ottawa.

Les sessions de formation permanente seront offertes en français et regrouperont plus de 35 éminents juristes canadiens qui présenteront les plus récents développements dans des domaines de droit d'intérêt pour tous. À l'horaire : des ateliers de terminologie juridique; une réception à l'Hôtel de Ville; des discussions sur les enjeux juridiques, politiques et économiques des arts, de la culture et de la ville; une allocution de l'honorable Madeleine Meilleur, ministre des Services sociaux et communautaires et ministre déléguée aux Affaires francophones; des prestations culturelles et un bulletin de nouvelles sur les droits linguistiques avec Daniel Lessard.

Lors de la soirée Gala, l'AJEFO honore l'honorable Brian Lennox, l'ancien juge en chef de la Cour de justice de l'Ontario.

## Les partenaires 28<sup>e</sup> Congrès

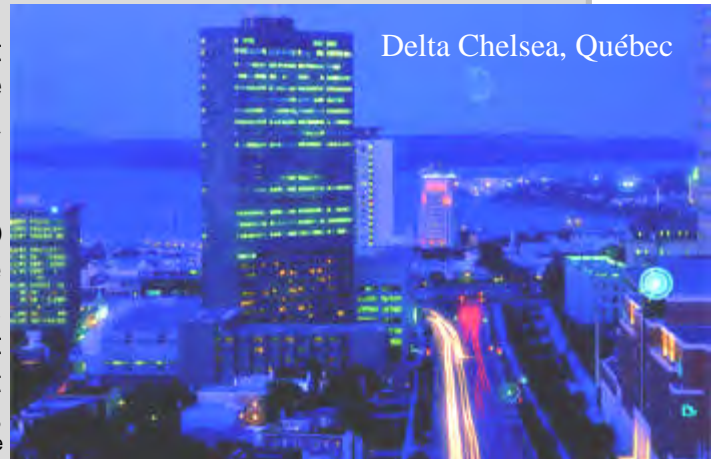


# 29<sup>e</sup> CONGRÈS ANNUEL

**Du 14 au 17 août 2008**

M<sup>e</sup> Pascale Giguère, du Commissariat aux langues officielles, a accepté d'être la présidente du comité organisateur afin de planifier et d'organiser le 29<sup>e</sup> Congrès annuel de l'AJEFO qui se tiendra à l'hôtel Delta Chelsea Québec en 2008.

Le 29<sup>e</sup> Congrès annuel de l'AJEFO promet d'être un événement excitant à ne pas manquer. Situé dans le cœur de la ville de Québec, l'hôtel Delta Chelsea est l'emplacement idéal pour cet événement car il se trouvera au centre des festivités qui auront lieu en l'honneur du 400<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de Québec.



Delta Chelsea, Québec

Source: deltahotels.com

L'emplacement et les dates ont été choisis avec attention afin de rapprocher les juristes de l'Ontario et du Québec, tout en profitant du fait que l'ABC tiendra sa conférence dans cette même ville du 18 au 21 août 2008.

Vous pouvez réserver votre chambre dès maintenant en visitant le site Web: [www.deltaquebechotel.com/ajefo](http://www.deltaquebechotel.com/ajefo)



Ville de Québec, Québec



# CARRIÈRES EN JUSTICE

## Description du projet

Ce projet triennal est un mandat qui a été conféré à l'AJEFO par la Coalition des intervenants du secteur de la justice. Il vise à sensibiliser les jeunes francophones et francophiles âgés entre 8 et 18 ans quant au fonctionnement du système judiciaire en plus de les encourager à utiliser les services juridiques en français. Le projet a comme objectif d'éveiller l'intérêt de ces jeunes relativement aux diverses carrières juridiques en Ontario français tout en les renseignant quant à leurs droits. Le projet Carrières en justice (CEJ) est en évolution constante. Ses multiples composantes se complètent et contribuent à son succès.



**Yuki, personnage créé pour le cahier d'activités 4<sup>e</sup> - 6<sup>e</sup>**

## Formations et outils pédagogiques

Voici les différentes composantes de CEJ :

- Conception, rédaction et distribution de trousse pédagogiques destinées aux enseignant(e)s des cours de droit, de citoyenneté et de sciences sociales du palier secondaire;
- Conception, rédaction et distribution d'un cahier d'activités traitant de thématiques juridiques qui sont complémentaires au curriculum d'études sociales du cycle moyen des écoles élémentaires françaises de l'Ontario;
- Rédaction de treize fiches descriptives de carrières reliées à l'administration de la justice et aux services juridiques, distribuées aux conseiller(e)s en orientation des écoles secondaires francophones de l'Ontario en plus d'être disponibles sur le site web [www.carrieresenjustice.ca](http://www.carrieresenjustice.ca);
- En collaboration avec le Réseau ontarien d'éducation juridique (ROEJ) et dans le cadre de CEJ, l'AJEFO contribue à la coordination et à l'organisation de l'Institut estival du droit, activité de perfectionnement professionnel en droit qui s'adresse aux enseignant(e)s du palier secondaire des écoles ontariennes et est offerte par des professionnels de la justice. Étant donné son franc succès lors de sa première année en 2006, cet institut sera de nouveau offert en français à l'été 2007.

## Site Web

- Conception et création du site web interactif pour un jeune public, [www.carrieresenjustice.ca](http://www.carrieresenjustice.ca), où se trouvera de l'information portant sur les carrières juridiques, le système judiciaire en plus de renseignements relatifs au droit. Une image dynamique a été développée comprenant plusieurs photos, des bandes dessinées ainsi que des capsules télévisuelles. Un coin des profs a été désigné où se retrouveront tous les outils pédagogiques développés dans le cadre de CEJ.



# CARRIÈRES EN JUSTICE



**Capitaine justice,  
mascotte des portraits  
télévisuels pour Volt**

## Capsules télévisuelles

- Développement, élaboration et diffusion de neuf portraits télévisuels ciblant les adolescents de 14 à 19 ans dans le cadre de l'émission VOLT sur le réseau TFO. Ces neuf capsules présentent des portraits-entrevues de différentes carrières en justice dans l'objectif d'éveiller l'intérêt des jeunes envers diverses carrières juridiques possibles d'exercer en français en Ontario. Les portraits des carrières d'avocat, de policier et d'interprète sont complétés et maintenant sur les ondes de TFO alors que les capsules d'agent de probation, d'agent correctionnel, d'agent de conservation, de greffier, d'adjoint juridique et de coroner seront diffusées dès l'automne 2007. De plus, les neuf capsules seront disponibles sur le site web [www.carrieresenjustice.ca](http://www.carrieresenjustice.ca) en 2007.
- Développement, élaboration et diffusion de douze capsules télévisuelles dans le cadre de l'émission Mégallô à TFO. Ces capsules visent à sensibiliser les jeunes de 8 à 12 ans quant à divers concepts juridiques de base et au système de justice en Ontario. Les capsules traitant du sens civique, du respect des personnes handicapées, de la liberté d'expression et de la résolution de conflits sont complétées et diffusées sur les ondes de TFO. Les capsules traitant du procès, de la loi, des crimes, de la diversité culturelle, de la citoyenneté, de la démocratie, des droits des minorités linguistiques et de la séparation des pouvoirs seront diffusées sur les ondes de TFO dès l'automne 2007. De plus, les douze capsules seront disponibles sur le site web [www.carrieresenjustice.ca](http://www.carrieresenjustice.ca) en 2007.

## Visites et tournées en milieu scolaire élémentaire

- Organisation et animation d'ateliers éducatifs au cycle moyen des écoles élémentaires francophones en Ontario. Cet atelier sensibilise les jeunes à la carrière d'avocat(e), à la *Charte canadienne des droits et libertés* et au respect des personnes ayant un handicap.
- Développement et entretien de réseaux de bénévoles par région pour l'organisation et l'animation des Journées du droit provinciales du palier secondaire. En avril 2007, les Journées du droit ont eu lieu à Ottawa, Orléans, Cornwall, Toronto, Hearst et Sudbury.



Élèves discutant avec Marie-Hélène Brunet, travailleuse sociale, lors de la Journée du droit.

# CARRIÈRES EN JUSTICE

## Remerciements à nos bailleurs de fonds et partenaires



Industrie Canada Industry Canada



Ministère de la Justice Canada



Ontario

Ministère du Procureur général



Patrimoine canadien



Ontario

Office des affaires francophones



**AFMO**  
Association française des municipalités de l'Ontario



CENTRE FRANCO-ONTARIEN DE RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Chaire de recherche sur la francophonie et les politiques publiques



The Law Society of Upper Canada Barreau du Haut-Canada



Ministère de l'Éducation



# CARRIÈRES EN JUSTICE

## Journées du droit : Remerciements à nos bénévoles

Nous remercions particulièrement les membres de l'AJEFO qui ont collaboré étroitement à la réalisation et la coordination des événements dans le cadre des Journées de droit en 2006 - 2007.

Notamment, la participation et la collaboration des juges Dorval, Maisonneuve, Thorburn et Hennessy, des juges de paix Pilon et Côté, ainsi que des procureurs de la Couronne et des avocats de la défense furent grandement appréciées lors des simulations des audiences. Nous remercions également M<sup>e</sup> Claude Lacroix et M<sup>e</sup> Josée Forest-Niesing qui ont tous les deux pris du temps à préparer des élèves pour le concours de plaidoirie initié et mené par la juge Hennessy à Sudbury. De plus, nous tenons à souligner l'implication de M. Shawn Rathwell de l'École secondaire catholique La Citadelle de Cornwall, Mme Geneviève Ranger de l'École secondaire publique De La Salle à Ottawa, M. Mario Labbé de l'École secondaire publique Gisèle-Lalonde à Orléans, M. Joël Alary de l'École secondaire catholique de Hearst, M. Denis Bidal du Collège Notre-Dame à Sudbury ainsi que tous les élèves qui ont participé en tant qu'hôtes lors des Journées du droit en avril 2007. Nous tenons également à souligner la participation des élèves des écoles d'accueil qui ont présenté la mise en scène théâtrale devant les participants de la journée et les professionnels du secteur justice avant l'audience simulée.

**Un sincère merci à tous !**

## Élèves à la foire informative



## Panel inversé des carrières à Hearst



# PLAN DE COMMUNICATION

## Réalisation en 2006 — 2007

Ce projet national triennal s'est poursuivi pour sa deuxième année grâce au financement du Ministère de la Justice. Dans la visé d'accroître la sensibilisation à l'accès à la justice en français auprès des communautés francophones et auprès des intervenants dans le secteur de la justice, l'AJEFO a opté de poursuivre les activités suivantes afin d'atteindre cet objectif :

- des rencontres avec des organismes communautaires clés;
- le recrutement et la consolidation des membres et des partenaires communautaires;
- la distribution de troussees d'information, de présentations informatisées et des articles sur les initiatives, la mission et les objectifs de l'AJEFO;
- la préparation et la présentation des obligations linguistiques des intervenants dans le secteur justice;
- des émissions radiophoniques juridiques afin de sensibiliser le public de l'importance de l'accès à la justice en français; et
- des publications bilingues, des dépliants et des affiches faisant état des responsabilités déontologiques des juristes pour respecter les droits linguistiques des clients francophones.



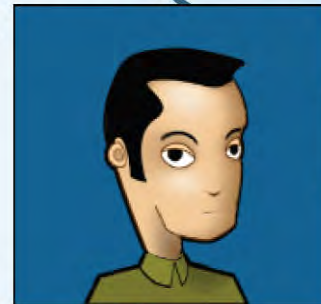
Sonia Ouellet - Monitrice

L'AJEFO a profité du forum de l'**Institut de développement professionnel en langue française** pour présenter son mandat et ses objectifs ainsi qu'un survol des obligations linguistiques de chacun des intervenants du secteur justice que rencontre une personne qui est accusée au pénal.

## Georges Gendron ne connaît probablement pas ses droits ...



- Les palais de justice sont des institutions qui sont régies et administrées par le gouvernement de l'Ontario.
- Georges ne sait pas qu'il a différents droits selon différentes lois ou juridiction.



\* Régions désignées

# PLAN DE COMMUNICATION

## Chroniques radio

En septembre 2006, M<sup>e</sup> Daniel Boivin a été invité par Alain-Julien Godbout, réalisateur de l'émission radiophonique *L'Ontario aujourd'hui*, à agir en tant que chroniqueur lors d'émissions à thèmes juridiques. Lors des chroniques bimensuelles, les discussions ont porté sur l'accès aux services juridiques en français dans la province. Vous pouvez écouter les chroniques de M<sup>e</sup> Boivin sur le site web de Radio Canada à l'adresse :

[www.radio-canada.ca/regions/Ontario/radio/ontarioaujourd'hui.html](http://www.radio-canada.ca/regions/Ontario/radio/ontarioaujourd'hui.html).

## JUSTICE EN FRANÇAIS EN ONTARIO

## Connaître ses responsabilités — Know Your Responsibilities

Parmi ces outils de communication, l'AJEFO, en partenariat avec le Barreau du Haut-Canada, a créé un dépliant faisant état des responsabilités déontologiques des juristes pour respecter les droits linguistiques des clients francophones. Ce dépliant bilingue fait une synthèse des responsabilités qu'ont les juristes ontariens d'informer leurs clients de leurs droits à l'emploi du français dans un contexte judiciaire et quasi-judiciaire, les étapes à prendre si un client parle français et à qui le juriste peut s'adresser si celui-ci ne possède pas les compétences requises afin d'offrir des services en français.

Le dépliant ainsi que le document d'appui se retrouvent sur notre site web: [www.ajefo.ca](http://www.ajefo.ca).



# MÉMOIRES ET REPRÉSENTATIONS

## Mémoire remis au groupe de travail sur les programmes et les services en français à l'Université d'Ottawa

Les remarques de l'AJEFO dans ce mémoire se sont limitées surtout au Programme de common law en français. Cependant, ses recommandations débordent le cas particulier du Programme de common law en français et sauraient orienter l'amélioration des programmes et des services en français à travers l'Université d'Ottawa.

L'AJEFO a soutenu dans son mémoire que l'Université d'Ottawa doit s'engager et exprimer concrètement sa volonté de jouer un rôle de leadership et d'enrichir sa contribution à la promotion et au développement de la culture française en Ontario. L'AJEFO a identifié les projets suivants à compléter ou à entreprendre le plus rapidement que possible afin d'atteindre cette vision. Voici les grandes lignes :

- Adopter une politique qui va obliger toutes les unités de l'Université d'Ottawa, incluant les facultés et les écoles à encourager le bilinguisme, à protéger le statut du français à l'Université d'Ottawa, à offrir des programmes et services en français et sensibiliser les gens à cette nouvelle politique
- Que l'Université d'Ottawa demande aux députés de la Législature de l'Ontario de modifier la *Loi concernant l'Université d'Ottawa*, L.O. 1965, c. 137 pour qu'elle reconnaisse solennellement et explicitement, entre autres choses, le statut bilingue de l'Université d'Ottawa et le pouvoir exclusif des membres d'expression française du Sénat et du Bureau des Gouverneurs de décider des questions pouvant influencer sur la langue et la culture des communautés d'expression française.
- Que l'Université d'Ottawa procède immédiatement à une révision complète du *Règlement sur le bilinguisme à l'Université d'Ottawa*.
- Que l'Université d'Ottawa alloue au Programme de common law en français plus d'argent dans le but de lui permettre d'améliorer l'offre active qui est faite du Programme de common law en français.
- Que l'Université d'Ottawa établisse un mécanisme de suivi permanent à même de faciliter la protection et la promotion de la langue et de la culture françaises au sein de l'Université d'Ottawa. Ce mécanisme devrait être codifié dans la loi habilitante de l'université ou dans le nouveau règlement qui sera adopté par le Sénat ou le Bureau des Gouverneurs de l'Université.

# MÉMOIRES ET REPRÉSENTATIONS

## **Mémoire à l'Assemblée des citoyens sur la réforme électorale**

L'AJEFO a participé au processus de consultations publiques initié par l'Assemblée des citoyens sur la réforme électorale de l'Ontario (Assemblée). Ce processus invitait les Ontariens et les Ontariennes à formuler des commentaires portant, entre autres, sur les principes liés aux systèmes électoraux et sur la possibilité d'adopter un système électoral différent.

L'AJEFO a recommandé que l'Assemblée tienne compte des intérêts de la communauté d'expression française de l'Ontario avant de formuler ses recommandations finales. L'AJEFO n'a pas recommandé un modèle électoral particulier car l'impact possible sur la communauté d'expression française de l'Ontario des différents modèles discutés n'a pas été évalué.

Dans ce mémoire, l'AJEFO a fait valoir l'importance et le statut juridique de la communauté d'expression française de l'Ontario et a recommandé que l'Assemblée devrait considérer l'impact des propositions de réformes électorales sur cette communauté avant de formuler ses recommandations au Gouvernement de l'Ontario. Spécifiquement, l'AJEFO a proposé à l'Assemblée d'inclure une étape de consultation avec les experts en droits linguistiques et les experts en droits des minorités d'expression française afin d'obtenir les études et les considérations nécessaires pour faire ses recommandations finales. L'AJEFO était d'avis que de telles études auraient dû être faites et considérées afin de s'assurer que les recommandations de l'Assemblée favorisent l'épanouissement de la communauté d'expression française de l'Ontario. Finalement, l'AJEFO a sommé l'Assemblée d'inclure dans son rapport final, si elle n'avait pas le temps ou le financement nécessaire pour effectuer ces études d'impact, une recommandation que le gouvernement de l'Ontario et l'Assemblée législative devraient effectuer de telles recherches avant de prendre une décision finale ou de déclencher le processus menant à un référendum sur une réforme électorale.



# MÉMOIRES ET REPRÉSENTATIONS

## Mémoire remis au groupe d'étude sur la réforme du système de justice civile

Sous la direction de M. Coulter Osborne, ancien juge en chef adjoint de l'Ontario, le Projet de réforme du système de justice civile (PRSJC) a reçu le mandat de proposer des options de réforme du système de justice civile dans le but de le rendre plus accessible et abordable pour les Ontariennes et les Ontariens, et ce, dans un délai raisonnable.

Suite à des consultations au niveau de la province ainsi que des recherches d'études et de documents pertinents, l'AJEFO a présenté un mémoire faisant plusieurs recommandations, notamment que :

- Si la règle 76 était modifiée pour donner accès aux interrogatoires préalables et qu'une durée maximale pour les interrogatoires était imposée, cette durée maximale devrait être levée lors d'instances bilingues;
- Si une ou la totalité des suggestions de réforme concernant la preuve d'expert est adoptée, la preuve d'expert devra être rédigée dans les deux langues officielles dans le cas des instances bilingues;
- Si le recours aux méthodes de règlement extrajudiciaire des différends devient obligatoire, les recommandations viseraient la formation et la disponibilité d'effectifs bilingues afin de favoriser l'utilisation du français dans les RED;
- Lors d'instances bilingues ou francophones, les critères d'établissement des échéanciers devraient tenir compte des particularités s'appliquant au litige en français en Ontario;

De plus, l'AJEFO a appuyé les représentations écrites de l'Association du Barreau de l'Ontario (ABO) quant au manque d'effectifs, au niveau financier, du bilinguisme et aux ressources humaines, pour appuyer les procédures civiles dans les tribunaux. Ce manque d'effectifs limite considérablement l'accès à la justice en général et pour la communauté francophone. L'AJEFO a également appuyé la proposition de l'ABO que les fonds transférés à l'Aide juridique doivent être augmentés pour améliorer l'accès à la justice.

# INITIATIVES & PARTENARIAT

## Initiatives avec le gouvernement de l'Ontario

### Institut de développement professionnel en langue française – Ministère du Procureur général de l'Ontario

Encore cette année, le personnel de l'AJEFO a travaillé en étroite collaboration avec le Bureau de la Coordonnatrice des services en français du Ministère du Procureur général de l'Ontario afin de bonifier le matériel pédagogique utilisé lors des sessions de formation linguistique offertes aux employés du Ministère. Cette formation vise à améliorer les capacités linguistiques des employés afin qu'ils puissent offrir des services en français à la population francophone dans le secteur justice. La direction générale a animé les sessions de formation à Toronto du 5 au 9 février 2007 et à Cornwall du 26 février au 2 mars 2007.

### Coalition des intervenants

Encore cette année, la direction générale a participé aux discussions et rencontres du comité encadreur de la Chaire de recherche sur la francophonie et les politiques publiques de l'Université d'Ottawa sous la direction du Professeure Linda Cardinal. Le rapport du groupe a été officiellement dévoilé en mars 2006 et un plan stratégique pour l'amélioration des services juridiques en français en Ontario a été rendu public en août 2006. Le sous-procureur général et la sous-ministre de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels ont approuvé le Plan stratégique. Suite à des rencontres du comité encadreur à l'automne 2006, la réunion annuelle des intervenants francophones a eu lieu au mois de février 2007 durant laquelle les divisions du secteur de la justice ont présenté leurs plans opérationnels aux intervenants francophones de l'Ontario afin d'obtenir leur validation. Le tout s'avère très prometteur pour l'avenir des services juridiques en français en Ontario.

# INITIATIVES & COLLABORATIONS

## Partenariat avec le Réseau ontarien d'éducation juridique (ROEJ)

Depuis le mois de septembre 2006, l'AJEFO et le ROEJ bénéficient d'un véritable partenariat. De par leurs mandats respectifs, ces deux associations promeuvent l'éducation juridique chez les jeunes franco-ontariens et, à ce titre, ont embauché M<sup>e</sup> Danielle Manton comme chargée de projet. Au sein de l'AJEFO, M<sup>e</sup> Manton travaille au projet Carrières en justice.

Ses tâches pour le ROEJ comprennent la programmation dans le domaine de l'éducation juridique auprès des jeunes franco-ontariens. Un des projets communs de l'AJEFO et du ROEJ est l'Institut estival du droit, une formation de perfectionnement professionnelle offerte aux enseignants du palier secondaire. L'AJEFO et le ROEJ partagent un réseau de bénévoles qui permet la mise en œuvre d'une gamme de projets d'éducation juridique axée vers la jeunesse franco-ontarienne. Il s'agit d'un partenariat idéal qui permet le partage de ressources entre deux associations.



# ATELIERS JURIDIQUES

## Collaboration avec le Centre Pauline Charron et le centre Rendez-vous des aînés

### Ateliers juridiques

L'AJEFO a préparé des gabarits de présentations juridiques qui ont été présentés au Centre Pauline Charron et au centre Rendez-vous des aînés. Nous tenons à remercier les membres de l'AJEFO qui ont gentiment donné du temps et accepté d'être les présentateurs et les réviseurs de ces présentations. De plus, nous avons organisé une visite à la Cour afin de permettre aux participants de mieux connaître le déroulement et le fonctionnement de procédures judiciaires.



### Soumission de projets

Une demande de projet a été soumise au Secrétariat ontarien des services aux victimes afin de développer, coordonner et présenter des ateliers d'information juridique en français pour permettre aux personnes vulnérables de connaître leurs droits et les moyens nécessaires pour se protéger. Les thèmes suivants ont été retenus: «La violence familiale»; «Victime de violence physique, d'abus ou de négligence»; «Les fraudes courantes»; « Les documents juridiques qui protègent (procuration, mandat, convention de représentation) »; « Les pensions et la sécurité du revenu et l'aide sociale »; « Les soins de longue durée »; et « Les droits et obligations des propriétaires et des locataires ».



# TRIBUNAL ÉCOLE

## Coupe Ottawa-Moncton

En collaboration avec la Section de common law de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, l'AJEFO a supervisé ce tribunal-école pendant la session d'hiver de janvier à mars 2007. Les représentants de l'Université d'Ottawa ont remporté la Coupe Moncton-Ottawa, le 15 mars 2007, à Moncton.

Lors de cette compétition annuelle où s'affrontent des étudiants de la Section de common law en français de l'Université d'Ottawa et de l'Université de Moncton, les différents tribuns universitaires doivent interjeter appel devant le plus haut tribunal et faire valoir leur cause devant la Cour suprême du Tribunal École. Cette année, les co-équipiers pour Ottawa étaient Mme Suzanne Sabourin et M. Michaël Alder tandis que Moncton était représentée par M. Mathieu Caisse et Michel L. DesNeiges. Nous souhaitons souligner que Michel L. DesNeiges de l'Université de Moncton a remporté le prix du meilleur plaideur.

Les plaidoiries furent entendues par Monsieur le juge Alexandre Deschênes de la cour d'appel du Nouveau-Brunswick, Monsieur le juge Richard Bell de la Cour du banc de la Reine du Nouveau-Brunswick et Monsieur le juge Pierre Arsenault de la Cour provinciale du Nouveau-Brunswick. Nous tenons à remercier ces bénévoles de leur précieuse participation qui a permise aux étudiants-plaideurs de passer au défi et démontrer les efforts qu'ils et elles ont mis à se préparer pour comparaître dans le cadre de ce tribunal école. Nous remercions particulièrement M<sup>e</sup> Christine Lacasse, membre de l'AJEFO, d'avoir accepté d'agir à titre de mentor et de superviseure de l'équipe d'Ottawa. Grâce à ces bénévoles, l'évènement a connu un grand succès.

De gauche à droite :  
 Michael Adler, Université d' Ottawa,  
 Suzanne Sabourin, Université d'  
 Ottawa, Juge Richard Bell, Cour du  
 Banc de la Reine du N.-B., Juge  
 Alexandre Deschênes, Cour d'appel du  
 N.-B., Juge Pierre Arsenault, Cour  
 provinciale du N.-B., Mathieu Caisse,  
 Université de Moncton et Michel L.  
 DesNeiges, Université de Moncton.



# SECRÉTARIAT

214, chemin Montréal, pièce 201  
 Ottawa (Ontario) K1L 8L8  
 T (613) 842-7462  
 F (613) 842-8389  
 bureau@ajefo.ca  
 www.ajefo.ca

# PERSONNEL

**Directrice générale**  
 Sonia Ouellet

**Chargée de projet**  
 Danielle Manton

**Administration**  
 Françoise Bordeleau

**Chargée de projet**  
 Angéla Hacquard

**Agente de communication**  
 Marie-Lynne Robineau



**L'équipe de l'AJEFO: (de gauche à droite)  
 Marie-Lynne Robineau, Danielle Manton, Sonia Ouellet,  
 Françoise Bordeleau et Angéla Hacquard**

# MEMBRES DU C.A.

## Présidente

M<sup>e</sup> Louise A. Hurteau  
T (416) 947-3483 – F (416) 947-3927  
[lhurteau@lsuc.on.ca](mailto:lhurteau@lsuc.on.ca)

## Président sortant

M<sup>e</sup> Daniel Boivin  
T (613) 786-0190 – F (613) 788-3480  
[daniel.boivin@gowlings.com](mailto:daniel.boivin@gowlings.com)

## Trésorière

M<sup>e</sup> Christine Morris  
T (613) 938-2386 – F (613) 938-7463  
[christine.morris@jus.gov.on.ca](mailto:christine.morris@jus.gov.on.ca)

## Vice-président et représentant régional de l'Outaouais

M<sup>e</sup> Sean McGee  
T (613) 231-8232 – F (613) 238-2098  
[sean.mcgee@nelligan.ca](mailto:sean.mcgee@nelligan.ca)

## Représentante régionale du Centre

M<sup>e</sup> Michelle Vaillancourt  
T (416) 360-3558 – F (416) 360-8425  
[mvaillanc@heenanc.ca](mailto:mvaillanc@heenanc.ca)

## Représentant régional du Moyen-Nord

M<sup>e</sup> Claude F. Lacroix  
T (705) 674-1976 – F (705) 674-6978  
[clacroix@sudburylaw.com](mailto:clacroix@sudburylaw.com)

## Représentante régionale du Grand-Nord

M<sup>e</sup> Chantal Brochu  
T (807) 623-2500 – F (807) 622-7808  
[cbrochu@buset-partners.com](mailto:cbrochu@buset-partners.com)

## Représentant régional de l'Est

M<sup>e</sup> Benoît Richer  
T (613) 632-4235 – F (613) 632-6157

## Représentant régional du Sud

M<sup>e</sup> Claude Leduc  
T (905) 735-0181 – F (905) 735-6263  
[claudeduc@adamsleduc.com](mailto:claudeduc@adamsleduc.com)

## Représentante du Barreau du Haut-Canada

M<sup>e</sup> Josée Bouchard  
T (416) 947-3984 – F (416) 947-3983  
[jbouchar@lsuc.on.ca](mailto:jbouchar@lsuc.on.ca)

## Représentant de l'Association du Barreau de l'Ontario

M<sup>e</sup> David Leitch  
T (416) 590-8496 – F  
[dleitch@fsco.gov.on.ca](mailto:dleitch@fsco.gov.on.ca)

## Président du comité de Formation professionnelle

M<sup>e</sup> Marc R. Labrosse  
T (613) 232-5773 – F (613) 232-3509  
[mrlabrosse@vhl-law.ca](mailto:mrlabrosse@vhl-law.ca)

## Président du comité de Promotion des services

M<sup>e</sup> Bernard Caron  
T (807) 625-3990 – F (807) 623-7751  
[bcaron@thunderbay.ca](mailto:bcaron@thunderbay.ca)

## Présidente du comité des Services juridiques

M<sup>e</sup> Kelly Burke  
T (416) 325-0751 – F (416) 325-8390  
[kelly.burke@ontario.ca](mailto:kelly.burke@ontario.ca)

## Représentant de la Cour supérieure de justice

Honorable Julie Thorburn  
T (416) 327-5297 – F (416) 327-5417  
[julie.thorburn@jus.gov.on.ca](mailto:julie.thorburn@jus.gov.on.ca)

## Représentant de la Cour de justice de l'Ontario

Poste à combler...

## Représentante des étudiants de common law en français

Mme Nadine Prud'Homme  
[nadineprudhomme@yahoo.ca](mailto:nadineprudhomme@yahoo.ca)

## Représentante de la Section de common law en français, Université d'Ottawa

M<sup>e</sup> Gabrielle St-Hilaire  
T (613) 562-5800, poste 2054 –  
F (613) 562-5124  
[ghilaire@uottawa.ca](mailto:ghilaire@uottawa.ca)

## Représentant du Centre de traduction et de documentation juridiques

M<sup>e</sup> François Blais, directeur CTDJ  
T (613) 562-5800, poste 3061 –  
F (613) 562-5245  
[fblais@uottawa.ca](mailto:fblais@uottawa.ca)